

Direction : Direction Générale des Service Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2005029

ED/LTD

**OBJET : Marché de maintenance des équipements téléphoniques (années 2006/2007/2008) -
Approbation du projet de marché. Autorisation de signature**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 33, 57 et suivants du Code des Marchés Publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la Commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité,

DELIBERE :

Article Unique : Approuve le projet de marché relatif aux prestations citées en objet en vue de la passation d'un marché passé pour un an et renouvelable par reconduction expresse deux années successives, comportera l'allotissement suivant :

Lot n°1 : « Maintenance matérielle, assistance téléphonique et télémaintenance (sur matériel EADS), à montant global forfaitaire annuel.

Lot n°2 : Intervention - configuration autocom et petits câblages (sur matériel ALCATEL) à bons de commande comportant les seuils annuels suivants :

Minimum : 25 000 TTC

Maximum : 100 000 TTC

Ce marché prévu pour l'année 2005 sera reconductible deux années successives sans que sa durée totale puisse excéder 3 ans.

Les dépenses seront imputées au budget communal des exercices correspondants. En section de fonctionnement au 61558 – 6156, en section d'investissement au 21533 – 21538 – 2183 – 2188 sur différents codes fonctionnels

A l'issue des réunions de la commission d'appel d'offres et en application des décisions de celle-ci, Monsieur le Maire, sera autorisé à signer les marchés subséquents.

Pour le Maire

L'adjoint délégué